



**NOTE DE SYNTHÈSE  
SEANCE DU 13 février 2025**

Présents à l'ouverture de la séance : Daniel BELLEGARDE, Marc MUSCAT, Yves CAIRON, Daniel LECUYER, Gilbert CHAZAL, Lydie AMEVET, Jean-Marie POUWELS, Lydia ZIADE, Pascale VERHNES, Annie GAT, Valérie RUBEAUX, Dominique MAIRE, Natacha BENALI

**Pouvoirs**

Patrick POUDEVIGNE à Yves CAIRON

Patrice RUBEAUX à Daniel BELLEGARDE

Dominique ANCEY à Marc MUSCAT

Absents : Marie VITALI, Brigitte NEF, Sandrine GAS

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**La séance est ouverte à 20H40**

Secrétaire de séance désignée : Mme Pascale VERHNES

**1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2024**

Vu le CGCT et les articles L.2121-29 et suivants,

Considérant que le Conseil municipal doit approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 10 décembre 2024

Monsieur le Maire en donne lecture.

**Le Conseil municipal, ouï le Maire, après en avoir délibéré,**

➤ **APPROUVE** le PV du Conseil municipal du 10 décembre 2024 ainsi présenté

**VOTE A L'UNANIMITE**

**VOTE  
Pour  
Contre  
Abstention**

## **2- DEMANDE D'UTILISATION DE L'ENVELOPPE CONTRAT VAUCLUSE AMBITION : PROJET TRAVAUX EGLISE**

Le Conseil départemental a mis en place le dispositif contrat vaucluse Ambition pour soutenir des opérations d'investissement.

L'enveloppe pour la période 2023-2025 est de 182 100. La Commune a déjà sollicité le montant de 142 000 euros.

Monsieur le Maire propose de solliciter le reliquat de 40 100 pour les travaux de l'église ( montant tranche ferme et tranche conditionnelle : 246 111€HT)

**Le Conseil municipal, après ouï Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** la demande du solde de l'enveloppe du Contrat vaucluse Ambition pour les travaux de l'Eglise
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette décision

**VOTE A L'UNANIMITE**

## **3- DEMANDE DE SUBVENTION DETR : PROJET TRAVAUX EGLISE**

L'Eglise Saint André nécessite des réparations. Un diagnostic sanitaire a été réalisé et montre la nécessité d'intervenir afin d'éviter la détérioration des murs. De plus, la toiture nécessite des réparations.

Monsieur le Maire présente l'APS et informe que le montant prévisionnel total des travaux ( comprenant une tranche ferme et une tranche conditionnelle) est de 246 211 euros HT ( comprenant la main d'œuvre et études complémentaires)

Dans ce cadre, il propose un financement prévisionnel ainsi qui suit

- |                              |         |
|------------------------------|---------|
| • Subvention Conseil général | 40 100  |
| • DETR                       | 123 000 |
| • Commune                    | 83 111  |

Monsieur le Maire propose donc de solliciter la préfecture au titre de la DETR pour un montant de 123 000

**Le Conseil municipal, après ouï Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** la demande de subvention au titre de la DETR pour un montant de 123 000 euros
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette décision

**VOTE A L'UNANIMITE**

### **3- DEMANDE DE SUBVENTION REGION : PROJET TRAVAUX EGLISE**

L'Eglise Saint André nécessite des réparations. Un diagnostic sanitaire a été réalisé et montre la nécessité d'intervenir afin d'éviter la détérioration des murs. De plus, la toiture nécessite des réparations.

Monsieur le Maire présente l'APS et informe que le montant prévisionnel total des travaux (comprenant une tranche ferme et une tranche conditionnelle) est de 246 211 euros HT (comprenant la maîtrise d'œuvre et les études complémentaires) Les travaux sont d'un montant de 218 960 HT

Dans ce cadre, il propose un financement prévisionnel ainsi qui suit

- Subvention Conseil général                      40 100
- Région    65 000
- Commune    141 111

Monsieur le Maire propose donc de solliciter la région pour un montant de 80 000 euros

**Le Conseil municipal, après ouï Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** la demande de subvention au titre de la DETR pour un montant de 123 000 euros
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette décision

**VOTE A L'UNANIMITE**

### **4 PARTICIPATION FINANCIERE DANS LE CADRE DU SEMINAIRE D'AIDE A LA PARENTALITE**

La Directrice souhaite organiser un moment autour de l'aide à la parentalité.

L'organisation de cette journée a un coût de 500 euros. Monsieur le Maire propose de participer à hauteur de 50% et de verser le montant de cette subvention exceptionnelle à l'OCCE.

**Le Conseil municipal, après ouï Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** la participation financière de la commune pour un montant de 250 euros versé à l'OCCE
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette décision

**VOTE A L'UNANIMITE**